

Réf: Dossier 165007

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CITY PROP »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi Zoe Bruno, a 10 mètres du centre de santé de Zoé Bruno., Lot 20, Ilot 204

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CITY PROP »

Objet : Nettoyage industrie, Lavage auto, Pressing, Aménagement- Déménagement, Logistique, BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi Zoe Bruno, a 10 mètres du centre de santé de Zoé Bruno., Lot 20, Ilot 204

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GUESSAN-KAN PASCAL DIDIER

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11314 du 14/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70132/GTCA/RC/2022 du 14/12/2022

